

2 Politique

Présidentielle 2016/Candidature unique de l'opposition

Alain-Claude Bilie-By-Nze : "(...) C'est une iniquité absolue"

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

C'est l'avis du porte-parole du candidat Ali Bongo Ondimba qui estime que la dynamique unitaire à laquelle aspiraient les leaders de l'opposition est devenue "une dispersion absolue". C'était hier au cours d'une conférence de presse qu'il a animée au quartier général de la cellule de communication du candidat du PDG. Occasion pour Bilie-By-Nze d'évoquer également, le déploiement des équipes de campagne du président sortant sur l'ensemble du territoire national.

Le porte-parole du candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Alain-Claude Bilie-By-Nze, a animé, hier, une conférence de presse au quartier général (QG) de la cellule de communication de son champion. L'essentiel de cet échange avec la presse nationale et internationale a porté sur le ralliement de Casimir Oye Mba et Guy Nzouba Ndama à Jean Ping.



Le Porte-parole du candidat de la majorité, Alain-Claude Bilie-By-Nze...

Autre point évoqué, le déploiement de la dynamique de campagne du président de la République sortant Ali Bongo Ondimba, à travers le pays. S'agissant de ce que d'aucuns peuvent appeler "candidature unique de l'opposition", avec le récent ralliement de Casimir Oye Mba et Guy Nzouba Ndama à Jean Ping, M. Alain-Claude Bilie-By-Nze estime pour sa part qu'il s'agit "d'une imposture. C'est une iniquité absolue". L'orateur a justifié ses propos en prenant pour preuve la tentative de la dy-

namique unitaire voulue par l'opposition. Une tentative qui, selon le porte-parole du candidat de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) est "devenue une dispersion absolue". En outre, il a énuméré entre autres raisons de cette "candidature inique", la disparition de l'Union nationale (l'UN) et le "désistement" de Nzouba Ndama à une semaine de l'ouverture de la campagne présidentielle. Par rapport à la première raison, le porte-parole a in-

diqué que "l'Union nationale se retrouve sans candidat, c'est donc un parti voué à disparaître. A cause de Casimir Oye Mba qui a l'habitude de démissionner. En 2009, il évoquait comme raison la pression de certains chefs d'Etats africains. Aujourd'hui, il n'a eu comme moyen de pression que le remboursement des frais de campagne". Situation similaire pour l'ancien président de l'Assemblée nationale. L'orateur a perçu le ralliement du natif de l'Ogooué-Lolo comme un acte de fourberie. "Nzouba

Ndama a trompé le peuple. A moins d'une semaine de campagne, il a désisté", a-t-il martelé, tout en lançant un appel aux partisans de ce dernier, afin que ceux-là regagnent la maison PDG. En clair, Alain-Claude Bilie-By-Nze traduit le soutien apporté à Jean Ping par ces deux ex-candidats comme "un coup de force contre la démocratie, contre le peuple et contre leurs militants". Ce, considérant le candidat du Parti gabonais du progrès (PGP) comme "un candidat dangereux pour le pays".

Toutefois, ce que le Porte-parole perçoit comme "l'aboutissement d'un marchandage" reste une stratégie favorable à son camp. Sur un tout autre plan, Claude Bilie-By-Nze a évoqué les différentes activités menées par la dynamique de campagne à laquelle il appartient pour la réélection de leur champion. Non sans revenir sur "L'égalité des chances", projet que propose Ali Bongo Ondimba à ses compatriotes qu'il est allé rencontrer à l'intérieur du pays.



... face à la presse nationale et internationale.

Retrait des cartes d'électeurs

Enfin un frémissement à Tchibanga

Christian KOUIGA
Tchibanga/Gabon

Les habitants de Tchibanga ne se bousculent pas encore véritablement aux portillons des différents centres mis à leur disposition pour retirer leurs cartes d'électeurs.

CE n'est pas encore le grand rush, s'agissant le retrait des cartes d'électeurs dans la commune de Tchibanga. On note cependant

un frémissement. Entendu que l'intérêt du collègue électoral des deux arrondissements que compte le chef-lieu de la province de la Nyanga se fait enfin sentir maintenant qu'on approche de la date du scrutin. Le "détachement" qui s'observait encore, fait peu à peu (mais pas encore massivement) place à une prise de conscience de l'importance que revêt l'élection présidentielle dont la date de sa tenue est désormais

à nos portes. En effet, d'avantage depuis ces deux jours, les populations de Tchibanga sortent et se rendent (enfin) dans les centres de vote chargés de distribuer les cartes d'électeurs. Il est vrai, pas au rythme escompté. Pour preuve, au premier arrondissement qui comprend 15 bureaux de vote, sur un total de 4647 cartes d'électeurs, 895 seulement avaient été retirées à notre passage, hier, dans l'un des centres commis à cet effet



Distribution des cartes d'électeurs dans les centres de vote de la commune de Tchibanga.

par la Cénap. Au deuxième arrondissement, faute d'in-

terlocuteur, on n'a pas pu recueillir d'informations.

Le bureau de retrait étant fermé.

Affaire Sino-hydro

Un mandat d'arrêt international contre Franck Ping

AEE
Libreville/Gabon

LE procureur de la République près le tribunal de Libreville, Steeve Ndong Essame Ndong, a tenu hier à son cabinet un point-press. Occasion pour lui de donner la suite des informations au sujet de l'affaire Sino-hydro, dans laquelle Franck Ping, le fils de Jean Ping, l'un des candidats à la prochaine présidentielle, est impliqué. "Depuis l'ouverture de cette enquête judiciaire, le 15 juillet dernier, indique-t-il, plusieurs personnes ont été entendues. Parmi celles-ci, M. Wang Ping, de nationa-

lité chinoise et directeur général adjoint de la société Sino-hydro. Ce dernier a déclaré, durant l'audition, avoir fait des transferts d'importantes sommes d'argent, évaluées à plus de 5 milliards de francs à Franck Ping, à travers des comptes domiciliés à Hong-Kong, à la suite de l'obtention des marchés publics relatifs au contrat passé entre l'Etat gabonais et la société Sino-hydro, pour l'électrification de Libreville et la réalisation du tronçon routier Koumameyong-Ovan, dans l'Ogooué-Ivindo." Et le procureur de poursuivre : "Pour cela, M. Wang Ping a produit à la justice un certain nombre de pièces comptables et des ordres de virement. Mais il

se trouve qu'après ces déclarations du DGA de Sino-hydro, M Franck Ping a précipitamment quitté le territoire gabonais, ou à ce jour il reste introuvable." L'enquête se poursuivant, Steeve Ndong Essame Ndong a donc saisi le bureau national d'Interpool pour que Franck Ping soit localisé, afin que dans les prochains jours, le juge d'instruction qui sera saisi, puisse émettre un mandat d'arrêt international pour qu'il vienne répondre de ce scandale financier. Puis, le procureur de la République est revenu sur le procès intenté contre Jean Ping sur l'affaire dite "des cafards". Il a tenu à préciser que ce procès n'est pas clos. En effet, à l'occasion



Steeve Ndong Essame Ndong" Franck Ping est un justiciable et il devra répondre de ses actes devant la justice gabonaise"

du dernier point de presse, tenu le 4 juillet dernier, après la dernière mise en demeure du parquet à Jean Ping de se présenter à l'au-

dience, les avocats du mis en cause ont soulevé les exceptions d'inconstitutionnalité des articles 2 du Code de procédure pénale

et 88 du Code pénal qui fondaient les poursuites contre Jean Ping. Il se trouve donc que le tribunal, à la suite de ces exceptions, devrait surseoir à statuer et transférer le dossier à la Cour constitutionnelle, conformément à la loi organique de ladite Cour. La justice attend donc que la Cour constitutionnelle rende sa décision sur le bien-fondé ou non de ces exceptions pour que le procès reprenne, après que celle-ci ait vidé la saisine. Concernant Chantal Myboto, pour les faits de diffamation, il est à préciser que l'affaire devrait reprendre lors des audiences de la rentrée judiciaire prochaine.